



MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE
B U L G A R I E
AUPRES DES NATIONS UNIES

11 East 84th Street, New York, NY 10028 • Tel: (212) 737 4790 • Fax: (212) 472 9865 • e-mail: bulgaria@un.int

Vérifier au prononcé !

Assemblée générale
auprès des Nations Unies

60eme Session
Débat général

INTERVENTION

de S.E. M. Ivailo Kalfin,

**Vice-premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères
de la République de Bulgarie**

New York, le 22 septembre 2005

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et messieurs,

Je vous présente mes félicitations les plus sincères à l'occasion de votre élection à ce poste important. Votre riche expérience diplomatique ainsi que votre connaissance approfondie de notre organisation représentent autant de garanties de réussite de votre leadership. Le soutien sans faille de la Bulgarie à votre mission sera des plus actifs. Je voudrais exprimer la reconnaissance profonde de mon pays à votre prédécesseur Jean Ping pour son remarquable travail et son vrai courage.

S'inscrivant dans la continuité des meilleures traditions de la politique étrangère bulgare, le nouveau gouvernement bulgare est profondément attaché au principe du multilatéralisme dans les relations internationale et par conséquent à la centralité de L'Organisation des nations unies en tant que la seule organisation intergouvernementale de caractère parfaitement universel et hautement représentatif des peuples du monde. La Bulgarie participe à la soixantième session de l'Assemblée générale en tant que pays ayant signé son Traité d'adhésion à l'Union européenne et bénéficiant d'un statut d'observateur actif dans les organes et les institutions de l'UE. Mon pays s'est rallié sans réserve aux positions de l'Union européenne au cours des travaux préparatoires du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui vient d'avoir lieu et il rejoint entièrement l'analyse que fait la présidence britannique de l'Acte final du Sommet.

L'objectif principal du présent débat est la mise en oeuvre des décisions du Sommet. J'espère que chaque pays membre contribuera d'avancer la réforme de l'ONU telle qu'elle se présente dans le document final négocié du reste non sans difficultés. Un progrès substantiel été fait dans nombre de domaines clé. Ceci représente une bonne base pour les travaux de la Soixantième session. Pour autant force est de constater avec regret qu'une partie des idées ambitieuses et novatrices dans le rapport du Secrétaire général "Dans une liberté plus grande", salué et endossé par la Bulgarie, n'ont pas pu être adoptées. Il faut redoubler nos efforts pour que ces idées puissent se matérialiser. La Bulgarie soutient les efforts du Secrétaire général Kofi Annan à cet égard et forme l'espoir que sa précieuse contribution va se poursuivre.

Parallèlement au Soixantième anniversaire de la création des Nation Unies mon pays célèbre aussi le cinquantième anniversaire depuis son adhésion à la famille onusienne. Au cours de ces cinquante dernières années les défis dont fait face l'humanité ont gagné en complexité et diversité, les menaces devant nous ont tendance à s'entremêler et se renforcer l'une avec l'autre d'une manière inédite. Pourtant, tout comme il y a un demi siècle c'est la personne humaine qui est au centre même de notre attention en tant que valeur suprême, la personne humaine et sa sécurité individuelle et son droit à une vie digne et heureuse.

Les tragédies causées récemment par les catastrophes naturelles comme l'ouragan Katrina, les tsunamis en Asie du Sud et du Sud-est, les inondations et les incendies dévastateurs nous ont rappelé la vulnérabilité de notre civilisation malgré ses technologies modernes. Je présente les condoléances les plus sincères du peuple bulgare à tous ceux qui ont souffert de ces cataclysmes. Mon pays n'a pas été épargné par les forces de la nature non plus. la solidarité de la communauté internationale notamment celles des agences onusiennes compétentes était au rendez vous. Nous en sommes sincèrement reconnaissants.

Monsieur le Président,

Le Sommet des chefs d'Etat de Gouvernement qui vient de s'achever à New York a ravivée l'espoir que la bataille pour éradiquer la pauvreté, la faim et les épidémies et pour protéger l'environnement peut être gagnée. La condition en est de mobiliser un maximum d'efforts et un maximum de ressources afin de mettre en pratique un vrai partenariat global entre les pays développés et les pays en voie de développement. L'aide publique au développement doit s'accroître, elle doit devenir plus efficace, le commerce mondial doit être stimulé, le poids de la dette extérieure des pays en voie de développement soulagé, la croissance économique et les investissements encouragés notamment à travers des stratégies nationales de bonne gouvernance. La Bulgarie est solidaire avec les décisions de l'Union européenne d'augmenter l'aide publique au développement.

Candidate pour devenir membre du Conseil Economique et social pour le terme 2007-2009, la Bulgarie est décidée de donner sa contribution aux activités de l'ONU dans le domaine social et économique. Notre potentiel est à la hauteur de notre détermination de contribuer à la réforme de cet organe principal de l'ONU.

Monsieur le Président,

L'Acte final de Sommet définit le HIV/SIDA en tant qu'une des menaces les plus importantes pour l'humanité. Les efforts de l'ensemble de la communauté internationale sont indispensables pour en faire face. Les enfants et les jeunes sont parmi les plus touchés. Le cas des enfants libyens contaminés avec le virus du HIV/SIDA à l'hôpital est une tragédie méritant notre compassion et notre solidarité. La Bulgarie salue l'adoption de mesures appropriées pour éviter de telles tragédies à l'avenir. Elle va participer activement dans le Plan d'action de l'Union européenne qu'elle vient de rendre publique, un plan qui vise à limiter les conséquences de l'épidémie du Sida en Libye.

Monsieur le Président,

Mon pays soutient l'émergence d'un nouveau consensus à l'ONU concernant les menaces principales pour la paix et la sécurité internationale et l'action collective contre ces mêmes menaces. A son tour la Bulgarie condamne catégoriquement le terrorisme dans toutes ses formes et toutes ses manifestations. Aucune cause ne peut justifier la violence contre des innocents. Pourtant les actes terroristes des derniers mois sont une preuve que la communauté internationale n'est toujours pas suffisamment préparée pour agir en amont contre les menaces terroristes. L'ONU a un rôle principal et irremplaçable dans la création d'un environnement global d'intolérance et de rejet à l'égard du terrorisme. Pour cette raison lors de la soixantième session ma délégation soutiendra inconditionnellement l'adoption d'une stratégie antiterroriste tous azimuts C'est dans le cadre de cette stratégie la qu'il convient de chercher des solutions durables et de long terme des causes politiques, économiques et sociales alimentant ce phénomène. La Bulgarie insiste également qu'une définition commune de terrorisme soit élaborée permettant d'adopter une Convention sur le terrorisme international.

Le 14 septembre dernier mon pays a été parmi les premiers signataires de la nouvelle convention visant à prévenir les actes de terrorisme nucléaire. L'ensemble des pays membres de l'ONU doit adhérer sans conditions aux treize conventions couvrant divers aspects de la lutte anti-terroriste. Ce n'est qu'à cette condition qu'on pourra considérer comme colmatées

efficacement le terrorisme il faut neutraliser toute idéologie prônant violence et terrorisme. A cet égard nous soutenons activement les initiatives qui facilitent la cohabitation et le dialogue entre les différentes civilisations, religions, ethnicités et cultures.

La Bulgarie regrette profondément que la problématique de la non prolifération des armes de destruction massive soit absente du document final du Sommet. Nous rejoignons le Secrétaire général dans son appel de continuer les efforts dans ce domaine prioritaire pour notre sécurité collective. Tout en réitérant son attachement au régime du Traité de non prolifération des armes nucléaires, mon pays soutient les efforts de progrès sur le chemin de la non prolifération et le désarmement nucléaire. Pour nous le système de garanties dans le cadre de l'Organisation internationale de l'énergie atomique représente un instrument essentiel pour prévenir d'éventuelles tentatives d'élaboration et de trafic illégaux d'armes nucléaires et d'éléments pour ces dernières. A l'instar des autres membres de la Conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur des pays membres du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, nous lançons un appel à accélérer l'entrée en vigueur de ce traité. Etant partie aux différents régimes et conventions dans ce domaine, la Bulgarie participe aussi à l'Initiative pour la défense de la non prolifération dont l'approche consiste à traiter les risques dans ce domaine par une approche préventive.

Monsieur le Président,

La Bulgarie a soutenu sans réserve dès son lancement l'idée de créer une Commission pour la consolidation de la paix. La création de cet organe est une des décisions les plus importantes du Sommet. Permettre à la Commission de commencer son travail dans les plus brefs délais augmentera d'une manière substantielle la capacité de l'ONU de pérenniser et approfondir les effets positifs des opérations pour le maintien de la paix inscrites de cette manière dans la durée le rétablissement des sociétés post-conflits. Dans chaque cas précis la Commission pour la consolidation de la paix ne pourra que bénéficier de la contribution des pays voisins ainsi des organisations régionales intéressées.

En tant que pays du Sud-est de l'Europe ces dernières dizaines d'années la Bulgarie oeuvre sans relâche pour la transformation du potentiel de conflit des Balkans Occidentaux dans la direction du bon voisinage, de la coopération et du développement. Nous sommes convaincus que la stabilité et la prospérité de cette région sont à long terme indissociablement liées à la perspective européenne devant les Balkans Occidentaux. Les risques de confrontation militaire diminuent et ce qui passe ces derniers temps c'est l'émergence au premier plan de nouvelles formes de coopération entre les Etats dans la consolidation des institutions démocratiques, des sociétés civiles, de l'Etat de droit, dans le combat commun contre la criminalité organisée et la corruption. Pour mon pays de telles formes de coopération sont prioritaires également à l'égard des Etats de la région de la Mer Noire et de la Mer Caspienne, ainsi que l'Asie centrale.

La communauté internationale est au seuil d'une décision cruciale pour le futur du Kosovo. La situation là-bas est un exemple d'un processus de règlement post-conflit long et parfois douloureux avec le leadership de l'ONU et en partenariat avec l'Union européenne, l'OTAN, l'OSCE. Arriver à une décision sur le futur du Kosovo nécessitera une ouverture de l'esprit dans la direction du compromis de la part de toutes les parties intéressées, ainsi que le recours à des approches courageuses en dehors des ornières habituelles. Une solution juste et durable ne saurait pas ignorer les valeurs et les normes européennes. Elle devrait garantir les droits de tous les habitants de la région sans distinction de leur origine ethnique, leur appartenance religieuse et linguistique. Cette solution doit se baser sur le respect de l'intégrité territoriale des pays voisins en contribuant à la

sécurité et la stabilité régionale. Pour la Bulgarie le futur du Kosovo est dans une Europe unifiée et ceci peut être réalisé uniquement à travers la mise en oeuvre des standards établis par le Conseil de sécurité.

Pays situé dans une zone géographique adjacente, la Bulgarie voudrait voir un règlement du conflit au Proche Orient global, juste et durable basé sur la Feuille de route pour la paix. Un pas important dans le règlement du conflit à long terme a été fait avec le retrait d'Israël de la bande de Gaza et de quelques villes de Cisjordanie. Je forme l'espoir que malgré les défis redoutables l'Autorité palestinienne poursuivra ses efforts pour jeter les bases stables d'un Etat démocratique basé sur la primauté de la loi. A terme l'unique solution reste la cohabitation pacifique de deux Etats démocratiques, L'Israël et la Palestine.

La Bulgarie soutient les efforts du gouvernement et du peuple d'Iraq sur le chemin difficile vers la paix, la sécurité et le rétablissement économique. L'aboutissement du processus constitutionnel prévu par la résolution 1546 du Conseil de sécurité est l'unique moyen d'y parvenir. Nous ne doutons pas que l'adoption de la nouvelle constitution iraquienne permettra de surmonter les divisions existantes et sera la pierre angulaire pour la construction d'un Etat iraquien uni et démocratique garantissant la primauté de la loi. Pour sa part la Bulgarie poursuivra son soutien au peuple iraquien dans ses efforts de bâtir son avenir démocratique en toute indépendance.

Mon pays se félicite avec les tendances positives qui s'esquissent dans le processus de la consolidation de l'Etat afghan que les élections parlementaires récentes ont confirmées avec éclat. La Bulgarie continuera sa contribution aux efforts de la communauté internationale pour stabiliser l'Afghanistan. Nous poursuivrons notre assistance à l'armée afghane. Cette année nous avons pratiquement doublé notre participation à l'ISAF, les forces internationales pour le maintien de la sécurité en Afghanistan bénéficiant d'un mandat du Conseil de sécurité e l'ONU et sous commandement de l'OTAN. Nous préparons avec tout le sérieux requis pour assumer la fonction de pays leader au regard la sécurisation et le fonctionnement de l'aéroport international de Kaboul pendant la période Août - Décembre 2006.

Nous concourrons avec ceux qui mettent en relief la nécessité de cibler l'attention de la communauté internationale sur l'Afrique, Indiscutablement une priorité pour les ONU doit être le règlement des conflits régionaux et locaux sur ce continent, la lutte contre la pauvreté, et la transition vers un développement durable. Le rôle de l'Union Africaine y est irremplaçable.

Monsieur le Président,

Pour la Bulgarie la défense et l'encouragement des droits de la personne humaine représentent l'une des priorités de l'ONU à l'instar des problèmes du développement et de la sécurité. Nous nous félicitons de la décision prise par le Sommet de créer un Conseil pour les droits de l'homme. A notre avis ce conseil doit siéger en permanence, doit être élu directement par l'Assemblée générale avec une majorité qualifiée et son statut doit être supérieur de celui de la Commission pour les droits de l'homme existante. Le nouvel organe aura vocation de développer et perfectionner les pratiques actuelles de la Commission notamment en passant régulièrement en revue l'état des droits de l'homme dans tous les pays du monde tout en étant prêt de réagir en cas de graves et sérieuses violations des droits de l'homme. Parallèlement la Bulgarie soutient le renforcement du rôle et des fonctions du Bureau du Haut commissaire de droits de l'Homme. L'une de ses taches les plus importantes est d'intégrer les standards de respect des droits de l'homme internationalement acceptés dans toutes les dimensions des activités de l'ONU. A ce propos la Bulgarie réitère son soutien pour

le Fonds pour la démocratie qui pourra encourager les processus démocratiques dans les pays qui en ont besoin et souhaitent être aidés dans ce domaine. Mon pays est train d'évaluer sa contribution nationale à ce Fonds.

Ces derniers jours dans cette salle a lieu une discussion sur la défense des droits de la personne humaine partout dans le monde. A ce propos il m'est impossible de ne pas évoquer un cas qui préoccupe profondément l'opinion publique bulgare. Il s'agit du destin des cinq infirmières bulgares et d'un médecin palestinien condamnées à mort par une cour libyenne à Benghazi. L'innocence des accusés a été catégoriquement confirmée par des sommités scientifiques mondiales dans le domaine du Sida. La Bulgarie insiste toujours qu'une décision juste et équitable soit prise par la Cour Suprême de la Libye le 15 Novembre prochain.

Monsieur le Président,

Le consensus qui a pu se dégager autour du concept "responsabilité de protéger" lors des négociations du document final du Sommet représente une vraie percée. Il permet l'action commune de tous les membres de l'ONU en cas de génocide, de nettoyage ethnique et d'autres crimes contre l'humanité massives là où les autorités nationales refusent ou ne sont pas en mesure de protéger leurs citoyens.

Ces dernières années la Bulgarie a participé d'une manière constructive dans la réforme institutionnelle de l'ONU. Nous attachons une importance particulière au caractère global et équilibré des réformes des structures de l'ONU. Des solutions appropriées concernant le Secrétariat doivent être trouvées en vue de permettre au Secrétaire général une gestion plus efficace des ressources humaines et financières. Nous soutenons également les efforts de vitalisation de l'Assemblée générale.

Monsieur le Président,

Je suis convaincu que nous sommes au seuil des réformes les plus importantes et les plus courageuses de l'ONU dans son histoire. Seule la volonté collective de tous les pays membres peut ouvrir la voie vers le vrai changement. L'enjeu est de taille: permettre à l'ONU d'asseoir sa réputation en tant qu'organisation mondiale universelle capable de prouver une fois de plus sa vitalité face aux défis de la mondialisation.

Je vous remercie de votre attention.